

De nombreuses lacunes dans l'attribution de contrats

# La MRC du Haut-Saint-Laurent critiquée par le MAMOT



**STEVE SAUVÉ**  
steve.sauve@tc.tc

**CONTRAT. Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a constaté de nombreuses lacunes dans l'attribution de contrats par la MRC du Haut-Saint-Laurent, dans un rapport rendu public le jeudi 14 mai.**

Dans le document de 37 pages, on mentionne des irrégularités dans les demandes de soumissions, de l'application du système de pondération et d'évaluation des offres, de la répercussion du choix des critères de sélection sur la concurrence et de la division de contrats en plusieurs contrats en semblable matière attribués par la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Au total, le ministre émet onze recommandations. «Nous recommandons que la MRC du Haut-Saint-Laurent, lorsqu'elle présente des demandes de soumissions publiques, s'assure de faire les inscriptions appropriées dans le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en fonction des accords applicables, effectue la publication tel que le prévoit le Conseil des maires (CM) et de conserve la documentation à cet effet», peut-on lire textuellement dans le rapport du ministre.

Quant aux autres aspects liés à l'administration municipale, le vérificateur du MAMOT a identifié que le calendrier de conservation n'a pas été approuvé, le règlement en matière de

délégation du pouvoir d'autorisation de dépenser n'est pas respecté et des dépenses sont engagées au-delà des seuils fixés sans être préalablement autorisés par le conseil.

Toujours dans le rapport, il est permis d'apprendre que pour six contrats de plus de 100 000 \$, où cela était une exigence législative, l'estimation est soit manquante ou ne correspond pas à l'estimation préalable.

## FRAIS JURIDIQUES POUR UNE POURSUITE EN DIFFAMATION

La vérification faite par le MAMOT fait suite à des plaintes formulées par l'ancien maire d'Huntingdon Stéphane Gendron. Lorsque ce dernier a avisé la MRC du Haut-Saint-Laurent de ces faits, François Landreville, directeur général de l'organisme a intenté une poursuite de 120 000 \$ contre M. Gendron.

Stéphane Gendron s'est défendu publiquement sur le bien-fondé de ses agissements en affirmant que c'est l'argent des contribuables qui était dépensé illégalement.

Comme les frais judiciaires de François Landreville étaient jusqu'à tout récemment assumés par la MRC, le ministre a également statué sur ce point.

Dans ses recommandations, le vérificateur explique que les frais juridiques représentent une dépense municipale qui vise une fin municipale. «Ce n'est pas le cas en matière de diffamation. L'action en diffamation est intrinsèquement liée au préjudice subi par l'individu qui intente cette action. Nous recommandons que la MRC



Le MAMOT donne raison à l'ancien maire d'Huntingdon Stéphane Gendron et constate de nombreuses lacunes dans l'attribution de contrat par la MRC du Haut-Saint-Laurent.

(Photo TC Media archives)

du Haut-Saint-Laurent n'assume plus les frais juridiques découlant de la poursuite en dommages-intérêts relative à des propos diffamatoires et déposée en cour supérieure le 26 juillet 2013 et qu'elle évalue sérieusement la possibilité de se faire rembourser les frais déjà encourus.»

Le Journal a essayé d'entrer en communication avec le directeur général de la MRC du Haut-Saint-Laurent, François Landreville. Cependant, celui-ci n'a pas répondu à notre demande.

Toutefois, dans le rapport, la MRC a déclaré

qu'elle prend acte de la recommandation du ministre. «Selon les avis obtenus par la MRC, celle-ci a qualité pour ester en justice dans le cadre d'une poursuite en diffamation. En ce qui a trait aux honoraires, la MRC compte éclaircir la question en la soumettant à son procureur, quoiqu'une piste de solution sera peut-être offerte dans le cadre du jugement à intervenir. Cependant, il a été clairement confirmé par le directeur général qu'il assumera sa partie des frais.»

COMITÉ ZIP  
DU HAUT-SAINT-LAURENT  
ZARL DU DISTRICT ESTIEN PRESTIGIEUX

### 3e édition de la Journée de plein air et de pêche familiale

CEZinc  
Au nom de la société  
en commandite  
Revenu Noranda

Le dimanche 7 juin dernier s'est tenue, au Camp BOSCO, la journée de Plein air et de Pêche familiale organisée par le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent et CRIVERT. Près de 450 participants, novices ou expérimentés, la majorité provenant de Salaberry-de-Valleyfield ou de municipalités avoisinantes, s'est donné rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la pêche!

Initiée il y a trois ans par le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent et le groupe écologique Crivert, la journée de Plein air et de Pêche familiale s'inscrit dans le cadre de la 10e édition des activités estivales de Salaberry-de-Valleyfield.

Au cours de la journée, une centaine d'enfants ont pu bénéficier du programme Pêche en herbe initié par la Fondation de la Faune du Québec et ont reçu une canne à pêche et un permis de pêche valide jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

Encadrés par des professionnels du milieu de la faune et de bénévoles, les apprentis pêcheurs ont pu profiter d'une formation sur les espèces de poissons et sur les techniques de la pêche.

De plus, les participants ont pu s'adonner à une multitude d'activités tout au long de la journée, telle que des activités artistiques organisées par le PRAQ, la découverte de reptiles avec Reptizoo, des randonnées en canot-kayak organisées par le Camp Bosco et la Réserve Nationale de Faune du Lac Saint-François, en plus de profiter d'une sortie avec le biologiste Denis Gervais qui leur a fait découvrir la présence d'arbres remarquables!

L'activité a aussi reçu la visite d'invités de marque, tels qu'Isabelle Desjardins, porte-parole de la Fête de la pêche et animatrice, qui parcourrait différents sites de la Fête de la pêche durant ce weekend, et de l'artiste Jici Lauzon, qui à la manière des troubadours, a joué quelques airs de musique avec son ukulélé et son harmonica à la joie du public!

**Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui, année après année, font en sorte que la Journée de Plein air et de Pêche familiale soit un véritable succès!**

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de:

This project was undertaken with the financial support of:

48004692

## Bonne fête du Canada!

**Stéphane Billette**  
Député de Huntingdon  
Wp en chef du Gouvernement

**Bureau de circonscription**  
528, rue Frontière  
Hemmingford (Québec) J0L 1H0  
Téléphone: 450 247-3474  
Sans frais: 1 866 540-9097  
Télécopieur: 450 247-2083  
sbillette-hunt@assnat.qc.ca

**Hôtel du parlement**  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 1.83  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Tél.: 418 643-6018  
Télex: 418 646-9284

ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC